

Un entretien oral pour le recrutement des diplômés chômeurs

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2007 22:23:52

Les examens de sélection prévus pour le recrutement des candidats titulaires de diplômes supérieurs sont annulés et remplacés par un entretien oral, a annoncé le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique.

Dans un communiqué, le ministère a précisé que cette décision prise en coordination avec les services du département de la Primature et s'inscrivant dans le cadre de la contribution au recrutement des lauréats universitaires en chômage, vise à permettre aux postulants qui remplissent les conditions requises, dont les candidats promotion de l'année 2007, de bénéficier de cette opération de sélection.

L'entretien oral est ouvert aux diplômés universitaires dont les noms figurent sur les listes arrêtées par le département de la Primature, a souligné le communiqué.

Et d'ajouter que les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 30 novembre 2007, auprès des académies régionales de l'éducation et de formation chargées d'organiser l'entretien.

Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués par l'académie concernée pour subir l'entretien oral, ajoute le communiqué, précisant que l'épreuve prévue à partir du 3 janvier prochain dans les centres choisis par l'académie, se déroulera sous forme d'entretien individuel devant une commission spécialisée.

Concernant la formation qualifiante, les candidats admis, dans la limite des postes disponibles, bénéficieront d'une session de formation intense à l'issue de laquelle il sera statué définitivement sur leur situation administrative.

Quant aux affectations, le ministère a assuré qu'elles seront faites sur la base des postes vacants au niveau des différentes régions du Royaume, soulignant que les concernés seront mis à la disposition des académies régionales pour déterminer leurs lieux de travail.

MAP